



Congrès de l'Immobilier - les 8 et 9 décembre 2014 – Palais des Congrès - Paris

Intervention du Premier ministre Manuel Valls au Congrès de l'Immobilier – Edition 2014

17 novembre 2014

Le rôle des professionnels de l'immobilier auprès des Français sera au cœur des débats du Congrès de l'Immobilier organisé par la FNAIM. Le Premier ministre, Manuel Valls interviendra le lundi 8 décembre à 10 h, et la ministre du Logement de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, le mardi 9 décembre à 11 h 30.

Pour la FNAIM et son président Jean-François Buet, la venue du Premier ministre et de la ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité sont d'autant plus importantes que « *l'année 2014 restera une année de bascule pour le secteur. Au-delà d'un bouleversement profond de la réglementation de nos professions que nous appelons de nos vœux, nous devons relever le défi des services. La confiance et la transparence sont les deux principes qui doivent œuvrer à une meilleure relation avec les consommateurs. La FNAIM a la conviction que les professionnels sont des acteurs clés du logement. Toutes nos actions – et le Congrès en fait partie – ont pour seul objectif de démontrer aux pouvoirs publics, à nos partenaires et au grand public que les professionnels de l'immobilier peuvent apporter des solutions au problème du logement. Rappelons qu'ils assurent 40 % des locations, 60 % des transactions immobilières et gèrent 90 % des copropriétés.* ».

Ce congrès qui accueillera tous les professionnels de l'immobilier (agents, gestionnaires, diagnostiqueurs, experts, promoteurs...), qu'ils soient adhérents ou pas à la FNAIM, sera notamment l'occasion de présenter les pistes d'actions pour répondre aux attentes des Français en matière de logement. Ils souhaitent ainsi voir s'engager, parmi d'autres propositions, une politique volontariste de libération du foncier afin de créer une offre plus abondante, aboutissant à une baisse de la tension sur le marché du logement.

« *Les propositions et les actions de la FNAIM ont pour objectif de relancer l'ascenseur résidentiel dans un esprit de confiance réciproque, poursuit Jean-François Buet. Nous espérons être entendus par les pouvoirs publics et au premier chef, par le Premier ministre et la ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, qui nous feront l'honneur de leur présence.* »

Le Congrès de l'immobilier est complété par le Salon des Prestataires de l'immobilier où seront présentés les dernières offres et services pour la profession.

Renseignements et inscriptions

<http://www.congresdelimmobilierfnaim2014.com>

A propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est l'organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales.

La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur.

Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. A la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilière (CNTGI).

Accréditation presse auprès de Galivel & Associés : 01 41 05 02 02 - galivel@galivel.com

Contact Presse

Galivel& Associés – Carol Galivel / Pascale Pradère – 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock - 92110 Clichy - galivel@galivel.com - www.galivel.com